

Allocution de l'Honorable Ralph Goodale
Ministre des Finances du Canada et Gouverneur du Fonds Monétaire International pour
Antigua and Barbuda, The Bahamas, Barbados, Belize, Canada, Dominica, Grenada,
Ireland, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines

Comité monétaire et financier international
Washington D.C.
24 avril 2004

Introduction

Sous l'impulsion d'une amélioration du contexte économique mondial ces derniers mois, les perspectives de l'économie mondiale sont plus encourageantes. Le défi consiste à soutenir et à étendre la reprise en cours et à corriger les déséquilibres mondiaux de manière crédible et dans un esprit de coopération. Le Fonds monétaire international (FMI) devrait continuer d'ajouter à sa capacité de promouvoir la stabilité financière en rendant la surveillance plus efficace, notamment en poursuivant le développement de ses mécanismes de surveillance.

L'économie mondiale

Depuis notre dernière rencontre, la reprise de l'économie mondiale a pris de la vigueur et s'est généralisée. La croissance s'est nettement accélérée aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni et dans les pays émergents d'Asie, quoique les signes d'une reprise plus vigoureuse tardent à se concrétiser dans la zone euro. Tout compte fait, nous sommes heureux de constater que la reprise a progressé dans la plupart des régions, et nous sommes confiants que la croissance deviendra plus équilibrée entre les régions au cours de l'année.

Au même moment, de nombreux pays doivent donner à leur politique budgétaire une orientation durable à moyen terme. Cela vaut particulièrement pour les pays industrialisés aux prises avec des tensions à long terme attribuables au vieillissement de leur population. Les économies de marché émergentes aux prises avec une lourde dette publique et d'importants besoins financiers sont sensibles aux sautes d'humeur des marchés financiers. Cet aspect deviendra plus préoccupant pendant la progression des taux d'intérêt qui accompagnera la reprise de l'économie mondiale. L'un des principaux défis pour ces pays consiste à mettre en œuvre un plan crédible de consolidation budgétaire à moyen terme.

Au Canada, la croissance au deuxième semestre de l'an dernier a été plus faible que prévu. L'activité économique a ralenti au cours de l'année en raison d'une série de chocs imprévus et d'une appréciation de plus de 20 % du dollar canadien face au dollar américain. C'est ainsi que notre produit intérieur brut (PIB) réel n'a progressé que de 1,7 % en 2003, la plus faible hausse annuelle observée depuis 1996.

Des facteurs économiques solides, des taux d'intérêt bas et un contexte économique international favorable, en particulier une économie américaine plus forte, devraient appuyer la croissance au Canada à court terme. Au Canada, les économistes du secteur privé prévoient que le PIB réel du pays augmentera de 2,7 % en moyenne en 2004 et de 3,3 % en 2005, ce qui rejoint les prévisions du FMI pour le Canada.

La situation financière du Canada reste solide. Le gouvernement du Canada a dégagé six excédents budgétaires de suite entre 1997-1998 et 2002-2003, et le budget de 2004 prévoit que le budget des trois prochains exercices sera équilibré ou même excédentaire.

Pour ce qui est des autres pays que je représente auprès du FMI, l'économie irlandaise a résisté au ralentissement persistant qui a touché ses partenaires de l'Union européenne, traduisant le maintien de politiques propices à la croissance l'an dernier. Malgré la faiblesse des marchés européens et l'appréciation de l'euro, le produit national brut réel a gagné 3,25 %. Il y a eu un modeste excédent budgétaire, l'emploi continue d'augmenter de façon appréciable et l'inflation est tombée au dessous de 2 %. La croissance devrait s'accélérer à compter de 2004. Mais il y a des risques. À l'extérieur, la faiblesse persistante de la reprise en Europe et la vigueur de l'euro posent problème. À l'intérieur, il faudra absolument que les résultats des négociations salariales qui s'amorcent à l'échelle de l'économie soient concurrentiels. Compte tenu de ce dernier facteur, les autorités irlandaises envisagent l'avenir avec confiance. Mais leur rôle clé actuel se joue sur une scène plus vaste. Elles se consacrent pleinement à faire en sorte que l'Union européenne procède avec succès à une expansion sans précédent, avec l'ajout de 10 nouveaux membres la semaine prochaine, et à relever le défi qui consiste à mettre la dernière main à la nouvelle constitution européenne. Je souhaite bon voyage aux autorités irlandaises et à chacun des 25 membres de la nouvelle Union européenne.

Malgré certains signes encourageants, la situation de bon nombre des pays des Caraïbes que je représente demeure difficile. Après une performance économique récente plutôt anémique, la plupart de ces pays ont connu un modeste regain de croissance en 2003 sous l'aiguillon d'une reprise naissante dans le secteur névralgique du tourisme. Même s'il reste encore beaucoup à faire pour que cette reprise soit viable, de récents efforts visant à intensifier les réformes économiques et à mieux soutenir la concurrence internationale semblent connaître un certain succès. Jumelées à une évolution favorable de l'économie mondiale, ces initiatives devraient aider à améliorer les perspectives économiques des Caraïbes.

La prévention des crises et le rôle de surveillance du FMI

La surveillance exercée par le FMI joue un rôle clé dans le dépistage des problèmes émergents avant qu'ils n'engendrent des crises. La prévention des crises passe par l'amélioration de la surveillance exercée par le FMI, ce qui permet de disposer d'une meilleure information pour effectuer des analyses économiques de qualité, y compris une meilleure tarification du risque contribuant à stabiliser davantage les flux de capitaux. Le FMI a fait des progrès pour mieux cibler la surveillance et en rehausser l'impact. Ces efforts devraient se poursuivre et se concentrer sur le dépistage anticipé des problèmes

potentiels et sur l'élaboration d'évaluations candides pour que les correctifs stratégiques soient valables. Nous croyons en outre que le FMI pourrait élaborer, comme je l'explique ci-dessous, un cadre de surveillance dirigé par les pays.

Une surveillance dirigée par les pays : proposition à l'intention des membres à revenu faible et moyen

L'an dernier, à Dubaï, nous avons fait part de notre inquiétude à propos de l'écart au chapitre du soutien que nous accordons aux pays à revenu faible et moyen. À l'heure actuelle, ces pays doivent choisir entre une participation très active du FMI par le biais d'un programme formel (y compris une conditionnalité formelle) et un engagement beaucoup plus modeste dans le cadre du processus annuel de surveillance en vertu de l'article IV. Nous avons réclamé une réflexion plus poussée sur une façon de rehausser la continuité du soutien en comblant l'écart de manière que les pays qui n'ont plus besoin d'un programme du FMI, ou qui ne veulent pas d'un tel programme, puissent quand même recevoir amplement de conseils et de soutien technique du FMI sans devoir contracter un emprunt.

À cette fin, le Canada a récemment proposé au Conseil d'administration de mettre sur pied un mécanisme de surveillance dirigé par les pays. Contrairement aux programmes formels, il n'y aurait ni soutien financier du FMI, ni conditionnalité. Grâce aux conseils du personnel du FMI, le pays en cause élaborerait plutôt ses propres objectifs économiques et budgétaires. La tâche du FMI consisterait à exercer une surveillance à intervalles rapprochés mais, contrairement à l'ancien programme de signalement surveillé par le personnel, les rapports traiteraient de la surveillance, approuvée par le Conseil d'administration, de la mesure dans laquelle le pays réalise ses propres objectifs économiques et financiers. Un tel mécanisme servirait d'incitatif au pays – pour convaincre les instances politiques de mener à bien le programme de réformes – et sur la scène internationale – pour informer clairement les donateurs et les marchés financiers des progrès réalisés par le pays en cause en regard de ses objectifs. À l'instar de nombreux autres membres du Conseil d'administration, nous pensons qu'un mécanisme de surveillance dirigé par les pays permettrait de combler une importante lacune au chapitre de l'aide que le FMI fournit aux pays à revenu faible et moyen, et nous encourageons le personnel et les dirigeants du FMI à consulter les intervenants afin de préciser cette proposition.

Préciser et renforcer le rôle du FMI à l'appui des pays à faible revenu

Depuis un an, le FMI a continué de peaufiner et de renforcer son soutien aux pays à faible revenu. Nous appuyons bon nombre de ces initiatives, et plus particulièrement celles visant à accroître l'aide aux pays à faible revenu qui sont vulnérables aux chocs exogènes et qui émergent de conflits. Nous appuyons en outre la récente proposition visant à établir des normes d'accès à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), qui rejoint notre position selon laquelle il faut un effort plus énergique pour sevrer les pays des programmes de la FRPC puisque le recours prolongé aux ressources du FMI peut miner la prise en charge.

Nous nous réjouissons aussi du projet de cadre opérationnel conçu pour évaluer la viabilité de la dette. Ce cadre pourrait nettement aider à cerner les modalités de financement et le niveau adéquat des nouveaux emprunts. Il pourrait constituer une nette amélioration dans notre façon d'évaluer la dette en faisant appel à des indicateurs de viabilité de la dette et en tenant compte de la qualité de la gouvernance des pays. Sur ce dernier point, nous pressons vivement le FMI de coordonner ses efforts d'évaluation de la gouvernance avec d'autres institutions financières internationales, et plus particulièrement la Banque mondiale.

Enfin, on continue de mettre en œuvre l'Initiative améliorée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et d'alléger le fardeau d'endettement des pays pauvres, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous pressons le FMI d'accorder un allègement substantiel de la dette, y compris l'octroi du plein montant de l'aide supplémentaire au besoin, pour faire en sorte que ces pays aient une meilleure chance d'échapper pour de bon au piège d'une dette insoutenable. Puisque certains pays susceptibles d'avoir droit au mécanisme des PPTE pourraient bientôt se sortir de conflits, nous demandons au Conseil d'administration d'appuyer promptement le report de l'échéance de l'Initiative en faveur des PPTE à la fin de 2005.

Conclusion

Les perspectives de l'économie mondiale sont encourageantes, mais il subsiste un certain nombre de défis et de risques. Nous avons tous intérêt à appliquer de saines politiques économiques pour veiller à ce que la reprise actuelle de l'économie mondiale se poursuive et que nous disposions de la marge de manœuvre requise pour pouvoir réagir à tout choc pouvant survenir. Dans ce contexte, le FMI doit continuer d'améliorer ses outils d'évaluation et de surveillance des politiques et d'adapter ses mécanismes de crédit au nouvel environnement dans lequel il évolue.